

Le sentier sur la rive gauche du lac de Montsalvens est inaccessible au public depuis mercredi dernier

# Des centaines d'arbres à couper

« JULIE RUDAZ

**Forêt** Depuis le 4 septembre, la rive gauche du lac de Montsalvens est inaccessible au public. Le chemin pédestre reliant le barrage à la vallée du Motélon est fermé jusqu'au pont des Râpes, en raison d'un nombre important d'arbres susceptibles de représenter un danger pour les promeneurs. Afin de sécuriser le sentier, des travaux forestiers auront lieu ces prochains mois. Le secteur devrait rester fermé jusqu'au printemps 2025. Dans l'intervalle, les randonneurs doivent emprunter une déviation, via La Gîte d'Avau et Le Pré de Joux.

Les arbres malades ou fragilisés ont été repérés par les forestiers lors d'un contrôle périodique le 3 septembre. Le lendemain, les corporations forestières Jogne-Javroz et Moléson sollicitaient une rencontre avec le Service des forêts et de la nature et les propriétaires des forêts concernées, soit les communes de Broc, Val-de-Charney, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens et Groupe E. «Au vu des risques, décision unanime a été prise de fermer le sentier afin que les gardes forestiers ne soient pas mis en cause en cas d'accident, tout comme les communes», explique Denis Rime, conseiller communal à Broc.

## Ampleur peu ordinaire

Si la mesure n'est pas inédite, elle est d'une ampleur peu ordinaire. «Le tronçon concerné fait près de 2 kilomètres de long et l'intervention se déroulera sur une douzaine d'hectares», détaille Jean Larraillet, de la corporation forestière Jogne-Javroz. Selon le forestier, 600 à 1000 arbres seront abattus cet automne, avant d'être pour la plupart évacués par hélicoptère, seule option possible vu l'accès difficile au secteur. Les branches ou troncs qui ne représentent pas de danger seront laissés sur place, afin de favoriser la biodiversité et la régénération de la forêt.

Le coût des travaux est estimé à 200 000 francs. Pourtant, sur le sentier, le problème ne saute pas forcément aux yeux des promeneurs. «Entre la verdure et le bruit de la rivière, le cadre est magni-



Malades ou affaiblis, les arbres risquent de chuter et représentent un risque important pour la sécurité des promeneurs. Antoine Vulliod

fique. Mais quand on le regarde avec l'œil du forestier, on y voit d'autres choses», observe Pascal Roschy, de la corporation forestière Moléson. Il désigne un frêne dépourvu de feuilles et victime de la chalarose, «une maladie fongique létale à 90, voire 99%». A quelques mètres de là, le garde forestier relève aussi la présence d'un tas de branchages, vestiges d'un arbre tombé, puis d'un hêtre qui a perdu de sa superbe. «En hauteur, il est un peu défolié et sur son tronc on voit déjà des champignons qui ne poussent que sur le bois mort.»

«La thématique du dépérissement des forêts va devenir récurrente, car plus de 80% des essences présentes en Suisse sont susceptibles d'être touchées», souligne Pascal Roschy. Selon Michaël Pachoud, de la corporation forestière Jogne-Javroz, «le dépérissement s'accélère». Il pointe en particulier du doigt le manque d'eau des dernières années et les dégâts irréversibles qu'il cause aux arbres, les asséchant ou les rendant vulnérables aux maladies. Le début d'été pluvieux n'y a rien changé, tout juste a-t-il «ralenti le processus, qui a repris dès les chaleurs d'août», explique le forestier.

## Plus de monde en forêt

Parallèlement à cette évolution, Michaël Pachoud constate une multiplication des infrastructures en forêt. «Le public augmente, ce qui se traduit par une plus grande pression sur les forestiers», relève-t-il. Pascal Roschy estime que ces promeneurs sont aussi moins prudents, souvent par méconnaissance des risques. «Et en cas d'accident, on ne dit plus «ce n'est pas de chance». Les assurances veulent un coupable. C'est un aspect qui préoccupe beaucoup dans notre profession», ajoute-t-il.

Si la question de la responsabilité inquiète, elle n'est pas sans rappeler un accident survenu en 2020 aux abords d'une forêt privée en Veveysse. Grièvement blessée par la chute d'un arbre, une promeneuse devenue paraplégique avait déposé une plainte pénale pour lésions corporelles graves par négligence. Le Ministère public avait classé l'affaire, mais le Tribunal cantonal a esti-

mé que l'accident mérite une suite juridique. L'affaire est en cours d'instruction.

La fermeture du sentier du lac de Montsalvens suffit-elle à garantir que les forestiers ne soient pas mis en cause en cas d'accident? «Si un promeneur brave l'interdiction, cela nous protège au moins un bon bout», estime Michaël Pachoud. «Il n'y a pas vraiment de loi pour répondre à la question de la responsabilité», rappelle Eric Barras, syndic de Châtel-sur-Montsalvens et président de la corporation forestière Jogne-Javroz.



«La thématique du dépérissement des forêts va devenir récurrente»

Pascal Roschy

Egalement député, il est le coauteur d'une motion sur ce sujet, déposée en 2023 et en cours d'examen par le Grand Conseil. Cette motion a été reprise dans une question déposée jeudi 5 septembre. «Avec la motion, nous demandons notamment la constitution d'un fonds de réserve pour financer les travaux de sécurisation des forêts. Le Conseil d'Etat nous a répondu que les aides actuelles sont suffisantes. Pourtant les subventions permettent seulement d'assurer la sécurité sur un tronçon de 1,6 km, alors que la corporation en a 90 à sécuriser», déplore Eric Barras. Selon lui, «il faut rendre la responsabilité individuelle aux gens, que le principe soit «en forêt on y va à nos risques et périls». Sans cela, «plus personne ne voudra s'occuper de l'entretien des forêts». »

## Un film fribourgeois primé

**Récompense** En compétition suisse, *Sans voix* de Samuel Patthey a été doublement primé (Best Swiss et Swiss Youth Award) au festival Fantoche, qui s'est déroulé du 3 au 8 septembre à Baden, en Argovie. Le film, produit par la société fribourgeoise Dok Mobile, avait déjà reçu le Pardino d'oro pour le meilleur court-métrage suisse au Festival de Locarno, en août dernier.

*Pear Garden* de Shadab Shayegan (Allemagne) a reçu le prix du public international, ont annoncé dimanche en fin de journée les organisateurs dans un communiqué.

Le prix du public suisse a été décerné à *Dieter*, de Rolf Broennimann. Quant au jury des enfants, il a récompensé *Bubbles* du Chinois Lezhi Xiao, tandis que *The Swineherd* des Danois Magnus Igländ Møller et Peter Smith a remporté le prix du public enfants.

L'un des thèmes centraux de cette édition 2024 était consacré à l'Autriche, en collaboration avec les European Film Awards 2024 qui se tiendront pour la première fois en Suisse, à Lucerne, le 7 décembre. Le cinéma d'animation autrichien est depuis des années étroitement lié au cinéma expérimental et à la musique contemporaine.

Une vingtaine de films helvétiques d'animation avaient été sélectionnés par le festival. La manifestation argovienne avait été ouverte par *Sauvages*, présenté à Cannes et à Locarno, du Valaisan Claude Barras, réalisateur de *Ma vie de Courgette*.

Au total, Fantoche, le plus important festival de films d'animation de Suisse, présentait cette année 224 courts et longs-métrages de mardi à dimanche. La prochaine édition se tiendra du 2 au 7 septembre 2025 à Baden. » **ATS/VM**

## Le Moyen Age à l'honneur

**Estavayer-le-Lac** La fête médiévale organisée du 27 au 29 septembre à Estavayer-le-Lac accueillera pour sa sixième édition de nombreux artisans.

Le château de Chenaux, à Estavayer-le-Lac, s'appête à transporter les visiteurs au Moyen Age. L'association Estavayer1470, qui a récemment présenté le programme de la manifestation à la presse, organise du 27 au 29 septembre sa fête médiévale en présence de nombreux passionnés en costume d'époque.

Forge, travail du cuir, poterie et lutherie: plus d'une dizaine d'artisans investiront les douves du château et réaliseront des démonstrations pour les visiteurs. Sur la scène, montée dans la cour, se produiront des troupes de théâtre, notamment la

Compagnie du petit grimoire, qui promet un spectacle féerique et poétique. D'autres artistes déambuleront tout le week-end pour animer le site. Les Pieds Gauches feront participer le public à des danses du Moyen Age. Les amateurs d'armes ne seront pas en reste puisque la Compagnie de la rose sera également de la partie pour des démonstrations de tir au canon ou encore à l'arquebuse. Egalement présente, l'Association romande d'escrime de spectacle offrira de beaux duels. Jeux anciens et balades à dos d'âne compléteront ces activités.

Une taverne tenue par le restaurant l'Arboulastré à Grandson proposera plusieurs menus typiques du Moyen Age. Les visiteurs pourront aussi se ravitailler au marché médiéval accessible gratuitement à l'extérieur de l'enceinte du château.

La fête débutera vendredi avec la journée des écoles, où une vingtaine de classes de la région d'Estavayer sont attendues. Dès 18 h, l'enceinte du château sera ouverte au public et, à 20 h, un spectacle aura lieu dans la cour. Samedi, la fête démarrera à 10 h et la journée se clôturera à 20 h, à nouveau par un spectacle. Dimanche, les activités seront proposées de 10 h à 17 h.

«Notre objectif est d'être didactiques et de faire vivre cette période aux visiteurs», a souligné le président de l'association, Eric Angehrn. «Nous espérons attirer entre 4000 et 5000 personnes durant le week-end, l'année dernière la météo était mitigée et 3000 personnes avaient fait le déplacement.» Le budget de cette manifestation se monte à 48 000 francs. »

NATASHA HATHAWAY

» <https://www.estavayer1470.ch/>